

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

La chose est toute simple. Je demeure au commencement de la rue Saint-Louis. Ce n'est qu'à quelques pas de chez M. Ruette d'Auteuil, et la ville étant habituellement assez tranquille, même à cette heure, j'ai cru pouvoir m'y rendre seule. Mais comme je m'engageais sur la place d'armes, j'ai remarqué qu'un homme se relevait de terre, au coin de la sénéchaussée. (1)

Instinctivement j'ai hâté le pas, sans courir, néanmoins ; car je ne suis pas peureuse. — Je le crois bien, sandis ! A la manière dont vous avez frappé l'Iroquois au visage, j'ai vu tout de suite que vous êtes, madame, d'un naturel fort déterminé.

— Quand j'ai vu qu'il allait m'atteindre, continua la jeune femme avec un sourire, je me suis mise à courir en entrant dans la rue du Fort, et... vous savez le reste. Si je ne me trompe, vous êtes étranger et, de plus, nouvellement arrivé : me sera-t-il permis de vous demander le nom de mon brave protecteur ?

— Robert du Portail, chevalier de Mornac, pour vous servir, madame.

— Ah ! mon Dieu !

— Mon nom est donc bien surprenant ?

— Pardon, monsieur, mais savez-vous que je crois que nous sommes cousins ?

— Cousins, madame ! Veuillez le ciel me gratifier inopinément d'une aussi charmante cousine, et je lui en voue une reconnaissance éternelle !

Comme ils étaient arrivés chez M. d'Auteuil, le son de leurs voix s'éteignit derrière la porte que l'on referma sur les deux visiteurs. (1)

CHAPITRE IV.

POURTRAITS ET CARACTÈRES.

On se convaincra que l'élite de la société de Québec était, ce soir-là, réunie chez M. Ruette d'Auteuil, pour peu que l'on veuille bien prêter l'oreille aux noms des invités qu'un domestique annonce à mesure qu'ils arrivent.

Mais je dois mentionner d'abord le nom de la maîtresse de la maison, Mme d'Auteuil, née Claire-Françoise de Clément. C'était une personne de trente-six à quarante ans, de taille moyenne et d'un air fort distingué. Elle accueillait ses hôtes avec cette aisance et cette urbanité qui peut seule donner la naissance.

En premier lieu, parmi les invités, venaient Louis-Théodore Chartier de Lotbinière, lieutenant-général de la prévôté de Québec, sa femme Marie-Elizabeth d'Amours, et leur fils aîné, alors âgé de vingt-deux ans, René-Louis Chartier, qui devait être plus tard conseiller du roi et lieutenant civil et criminel. Puis, c'était M. le Vieux de Hauteville, lieutenant-général de la sénéchaussée, marié en 1654 à Marie Renardin de la Blanchetière, à laquelle il donnait en ce moment le bras. Apparaissaient ensuite les sieurs Le Gardeur de Tilly et Le Gardeur de Repentigny, le commis-général Charles Aubert, sieur de La Chenaye, M. Blaise de Tracolle, médecin, qui devait mourir l'année suivante, et bien d'autres dont j'oublie les noms : en tout une vingtaine de personnes de naissance et d'éducation qui composaient la majeure partie de l'aristocratie de Québec. Car il ne faut pas oublier que notre ville ne comptait alors que huit cents habitants, que l'immigration avait été bien lente jusqu'à cette époque, et que les autres personnages de naissance et de fortune qui firent ensuite marque dans la colonie ne devaient arriver, pour la plupart, que l'année suivante avec le beau régiment de Carignan.

De toutes les femmes qui composaient cette réunion, la plus jeune, la plus belle et la plus admirée était sans contredit Mlle Jeanne de Richecourt, celle-là même que Mornac avait préservée de la brutalité de l'Iroquois Griffed'Ours.

(1) Les salles et les bureaux de la sénéchaussée étaient placés dans une maison située en partie sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le palais de justice à Québec. Lorsque, plus tard, le palais de l'Intendant eût été bâti sur les bords de la rivière Saint-Charles, les bâtiments de la sénéchaussée furent abandonnés ; et, en 1681, l'emplacement, avec les ruines, fut donné par le roi aux Récollets, qui finirent par y transporter leur couvent. M. l'abbé Ferland.

(1) Pour appuyer d'une preuve irréfutable l'épisode qui termine le chapitre précédent, et montrer les déplorables effets que les boissons enivrantes causaient chez les Sauvages, je me permettrai de citer un fragment d'une lettre de la Mère de l'Incarnation à son fils. « Ces boissons, disait-elle, perdent tous ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons et les filles même ; car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire ; ils sont pris tout aussitôt de vertige et deviennent comme fous. Ils courent nus avec des épées et d'autres armes, et font fuir tout le monde ; soit de jour, soit de nuit, ils courent par Québec, sans que personne les puisse empêcher. Ils en suivent à des centaines, des violents, des brutalités monstrueuses et inouïes. »

Elle portait à ravir une délicieuse toilette. Une robe de soie rose emprisonnait sa taille svelte, mais riche, dans un corsage à longue pointe ; la jupe, ample et retroussée sur le devant par un nœud de ruban de satin, retombait en arrière sur une seconde jupe plus étroite, en soie verte et moirée, garnie de fines dentelles. Comme les manches de la robe se portaient alors très-courtes, celles de la chemise, terminées par des poignets de valenciennes, laissaient voir un avant-bras nu, blanc, ferme, modelé comme celui de la belle Madeleine au Désert du Corrège, et terminé par la plus aristocratique main du monde. (1)

Les dames canadiennes d'alors, nos vénérées aïeules, dont je veux ressusciter en mes œuvres la beauté, la jeunesse et les vertus héroïques, aimaient assez se décolleter, puisqu'il appert que Mgr de Laval dut leur défendre, par un mandement spécial, de venir à l'église les épaules et les bras nus. Ah ! ce n'est point la peine de jeter les hauts cris, mesdames ; car, malgré cela, nos chastes grand-mères valaient, pour le moins, autant que celles d'entre vous qui plissent la lèvre en me lisant, et dont le menton essaye en vain de se cacher sous leur collet haut monté.

Jusqu'à ma plume a pu trouver des mots sans doute bien impuissants à donner une idée de la beauté gracieuse de Mlle Richecourt ; mais maintenant que mes yeux en sont arrivés à contempler sa figure, je me demande avec effroi s'il ne me faut pas renoncer à la peindre. Eh ! comment peindre avec des mots sans couleur ? C'est ici que l'écrivain se sent inférieur au peintre. Si tous les deux ont pour modèle un idéal qu'ils n'atteignent jamais, l'artiste, du moins, peut donner à sa toile une apparence de vie, des tons chauds, des traits distincts qui offrent aux yeux une image déterminée de sa pensée, de sa conception, de son rêve. Tandis que l'écrivain... Lisez plutôt les cent mille et un portraits d'héroïnes de tous les romans qui ont jamais été écrits, et citez-m'en dix, trois, un seul, qui donne au lecteur une idée nette de la femme que l'auteur a voulu représenter. Au contraire, le moindre croquis, fait par le plus petit des crayonneurs, n'imprime-t-il pas pour longtemps en votre mémoire les traits, l'ensemble d'un portrait sur lequel vous prenez la peine d'arrêter vos yeux durant quelques secondes ?

Puisque les plus belles phrases descriptives produisent un si pauvre effet, je ne me vais servir que des mots les plus simples pour décrire l'adorable figure qui est bien là, devant moi, me souriant dans le silence de la nuit, et que j'entrevois avec extase dans le nimbe radieux de la vive lumière de ma lampe. Alors on ne sera point tenté de rire de mes vains efforts, et l'on pourra même croire que, jaloux d'exposer aux yeux de tous cette vierge de ma pensée, j'en ai précieusement enfoui les traits divins en mon âme, pour les remettre un jour à Dieu, l'éternel dispensateur des belles inspirations.

D'abondants cheveux noirs, artistement frisés, après s'être joués, sur le sommet du front et sur les tempes, en arabesques capricieuses où l'art se montrait pourtant, jaillissaient en cascades et s'en allaient ruisseler sur ses épaules.

Encadré par ces boucles luxuriantes et soyeuses, le galbe ovale de son visage au teint digne de la plus fraîche blonde, ressortait ainsi que la blanche figurine des camées antiques éclate sur le fond bruni qui la fait si bien valoir. Sous le front un peu plus haut que ne le veut la statuaire classique, mais blanc et poli comme un marbre et laissant rayonner l'intelligence de la pensée, scintillaient des yeux d'un brun doré, dont l'éclair jaillissait, entre leurs grands cils soyeux, comme un vif rayon de soleil répercuté par l'eau limpide d'une source ombragée de longs roseaux doucement bercés par la brise. L'arc des sourcils s'accusait à peine ; on eût dit la trace légère du coup de pinceau d'une fée artiste. Le nez, au pur profil grec, laissait entrevoir de fines narines roses comme l'émail intérieur de ces beaux coquillages des mers du Midi. Quant à la bouche, fraîche telle qu'une fleur sous la rosée du matin et savoureuse comme la chair d'une pêche, lorsqu'elle s'entr'ouvrait pour sourire et laissait miroiter le brillant reflet de dents petites, régulières et plus blanches que le collier de perles qui s'enroulait, plus bas, autour du beau cou de la jeune fille, on aurait cru voir les lèvres vermeilles de l'un de ces chérubins qui sourient à la Vierge de Murillo, en l'emportant à Dieu sur leur phalange radieuse.

Si vous ajoutez aux détails de ses traits enchanteurs une expression de suprême dignité, avec le grand air de reine que lui donnait sa belle taille, vous aurez comme une idée, comme un rêve des exquises perfections physiques de Mlle Jeanne de Richecourt.

Pour ce qui est de ses qualités morales, la

(1) A ceux de mes lecteurs qui trouveraient la toilette de mon héroïne un peu somptueuse pour l'époque reculée que je veux peindre, je vais citer quelques lignes écrites par le baron de La Hontan, qui vint au Canada seulement quelques années plus tard.

Les gentilshommes qui sont chargés d'enfants et surtout de filles, sont obligés de vivre d'économie, pour subvenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parés ; car le faste et le luxe régnent autant dans la Nouvelle-France que dans l'Ancienne. Il faudrait, à mon avis, que le Roi fit taxer les marchandises à un prix raisonnable, et qu'il défendît aux négociants de ne vendre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or et d'argent, non plus que des points et des dentelles de haut prix. *Nouveaux Voyages*, tome I, lettre IX, page 67.

suite du récit fera voir que son âme était digne d'habiter un si beau corps. Car jamais le Créateur n'aurait pu se décider à gâter une aussi riche organisation en la dotant d'un esprit médiocre dans la pensée comme dans les actions généreuses.

Mademoiselle de Richecourt était orpheline, et bien courte était son histoire, du moins ce qu'on en savait dans le pays.

Quatre années auparavant (elle n'avait que seize ans alors) Jeanne était débarquée d'un vaisseau qui arrivait de France, avec un vieillard à l'air morose et souffrant. C'était son père. Durant les quelques mois qui suivirent son arrivée, le vieillard vécut fort retiré avec sa fille, ne voyant à peu près personne, excepté toutefois M. Claude Petiot des Corbières, chirurgien, qui le visitait tous les jours. Par l'indiscrétion d'une servante on sut bientôt que M. de Richecourt souffrait de blessures graves. Étaient-elles récentes, ou les fatigues de la traversée, qui avait été fort longue, les avaient-elles rouvertes ? Voilà ce qu'on ignorait pourtant. Toujours est-il que, six mois après son arrivée dans le pays, le vieillard s'éteignit entre les bras de sa fille et entouré des soins de M. des Corbières. Avant de mourir, il pria le chirurgien de placer Jeanne dans une bonne famille de Québec, en évitant toutefois de la confier à des personnes dont le rang trop élevé attirerait sur elle l'attention des étrangers que leur noblesse ou leurs dignités mettaient immédiatement en rapport avec l'aristocratie de Québec. Quel était le but du mourant en agissant ainsi, c'est ce que nous saurons probablement plus tard.

M. des Corbières, qui était garçon et n'aurait pu prendre chez lui Mlle de Richecourt, la confia à Mme Guillot, née d'Abancour, veuve de M. Jean Jolliet et remariée, depuis 1651, à M. Godfroy Guillot, qui venait de mourir et de la laisser libre une seconde fois, à l'époque où l'on va voir se nouer ce drame (1664) ; puisque nous constatons que l'infaillible veuve devait convoler en troisièmes noces, le 6 novembre 1665, avec M. Martin Prevost. M. des Corbières connaissait bien Mme Guillot, vu que l'on remarque, dans un acte notarié, que le chirurgien était présent au contrat de mariage de François Fortin et de Marie Jolliet, fille du premier lit de Mme Guillot. (1)

Mlle de Richecourt avait déjà reçu une éducation supérieure dans l'un des meilleurs couvents de France. Cependant elle voulut entrer au pensionnat des Ursulines. La mort de son père l'avait tellement abattue, découragée, qu'elle eut d'abord l'idée de s'y faire religieuse. Mais le temps qui use tout, même la douleur, la vue des austérités et de la vie monotone du cloître, lui révélèrent bientôt ses vraies inclinations. Elle se sentait attirée vers une existence plus brillante. Le peu qu'elle avait entrevu du monde avant de quitter la France lui rappelait maintenant qu'elle était née pour en goûter les plaisirs ou du moins pour prendre part à ses agitations. Comme elle était douée d'une âme ardente, d'une imagination romanesque et de ce chevaleresque esprit qu'elle tenait des comtes de Richecourt, ses aïeux, dont les hauts faits remontaient par delà les croisades, c'était évidemment un horizon moins borné que les murs d'un couvent qui devait contenir cet ardent caractère. A part cela, en fille noble et de grande lignée, Jeanne aimait passionnément la toilette, goût encore très-opposé au vœu de pauvreté monastique. Qu'on veuille bien ne lui pas reprocher ce penchant ; elle avait été élevée dans le luxe, et son père, qui avait dû jouir d'une grande fortune en France, avait laissé d'assez bons revenus à sa fille pour lui permettre de vivre, au Canada, selon sa naissance et sa fantaisie. Aussi, chaque année, faisait-elle venir ses toilettes de France. Étant jeune et belle, n'était-il pas dans l'ordre qu'elle eût le goût du beau.

On conçoit qu'avec de pareilles dispositions Mlle de Richecourt ne pouvait pas rester longtemps au couvent des Ursulines. Elle en sortit au bout d'une année, comme elle allait avoir dix-huit ans.

Sur les entrefaites, M. des Corbières étant retourné en France, Jeanne qui ne pouvait l'y suivre, pour des raisons que nous connaissons avant longtemps, se trouva presque seule et sans conseil. Car à l'affection qu'elle portait à sa fille adoptive, Mme Guillot, chez laquelle vivait Jeanne, joignait un sentiment de délicate déférence pour cette jeune personne d'une position plus élevée que la sienne, et cela d'autant plus que la demoiselle de Richecourt payait royalement à la bonne dame et sa pension et ses soins attentifs. Jeanne étant donc livrée presque à elle-même, accepta avec empressement les invitations que sa beauté, sa jeunesse et sa fortune lui valurent aussitôt des meilleures familles de Québec. En quelques mois ce fut elle qui donna le ton à la petite société de la capitale. On se rangea volontiers sous la loi de la belle enfant, qui semblait née pour régner sur les esprits et les cœurs.

Elle n'avait pourtant pas été sans se rappeler les recommandations que son pauvre père lui avait faites, sur le lit de mort, de vivre retirée le plus possible et d'éviter la rencontre des personnes de qualité qui viendraient de France. Mais l'insouciance de la jeunesse, la passion que Jeanne avait de briller, lui avaient bientôt fait, sinon mépriser, du moins négliger les sages conseils de M. de Richecourt.

(1) Dictionnaire généalogique de M. Tanguay, au mot Petiot (Claude.)

Hélas ! elle devait avant longtemps regretter son imprudence. A peine y avait-il un an qu'elle faisait ainsi l'ornement de la société de Québec, lorsqu'un certain M. de Vilarme se mit à lui faire la cour. Cet homme arrivait de France et se faisait passer pour un voyageur curieux d'étudier les mœurs des tribus indigènes et la nature du Canada.

Mlle de Richecourt ne prêta pas grande attention aux soins pressés du nouveau venu, et le traita avec d'autant plus d'indifférence qu'il était âgé de quarante ans et laid plus que de raison. Cinq coups de plume suffirent pour le peindre. Pierre de Vilarme était petit, gros, rouge de figure, de barbe et de cheveux. Sa bouche était épaisse et son nez camus. Ses yeux d'un gris sale louchaient affreusement sous un front bas et ridé. Rien de franc ni d'ouvert dans ce vilain visage, qui ne trahissait au contraire que fourberie et méchanceté. Ce n'était pas, on le voit, un homme à produire quelque impression favorable sur la belle Jeanne de Richecourt.

Tant qu'il sut se tenir sur la réserve et ne lui point parler directement d'amour, Jeanne, qui avait bon cœur, supporta les assiduités de M. de Vilarme. Mais un jour qu'elle était seule dans son appartement, chez Mme Guillot, et qu'il osa demander la main de la jeune fille, celle-ci ne sut plus se contenir et le pria de porter ailleurs ses attentions.

Comme le sieur de Vilarme insistait trop, elle lui dit qu'il l'ennuyait et qu'avec un peu d'esprit, il aurait dû s'apercevoir depuis longtemps qu'elle ne voudrait jamais être sa femme.

Jeanne avait cru déconcerter son disgracieux admirateur. Au contraire, celui-ci, qui s'était jusque-là composé un maintien souriant et soumis, lui avait soudain saisi le poignet, s'était brusquement rapproché d'elle. Puis il lui avait parlé pendant cinq minutes à voix basse, en serrant à la broyer ce frère poignet de jeune fille, et s'en était allé sans attendre de réponse.

Mme Guillot était entrée sur ces entrefaites, et avait trouvé Mlle de Richecourt hors d'elle-même et la figure baignée de larmes.

Ce que cet homme lui avait dit était donc bien terrible !

A partir de ce jour, M. de Vilarme ne se montra plus chez Mme Guillot ; mais Jeanne ne pouvait faire un pas au dehors sans rencontrer sur son chemin ce vilain homme. Était-elle invitée quelque part, elle était sûre de l'y trouver aussi. Bien qu'il ne s'approcha presque plus de Mlle de Richecourt, l'observait d'un œil tellement tyrannique, qu'elle osait à peine accepter les plus simples hommages des quelques jeunes gentilshommes de la colonie, qui, va s'en dire, s'empressaient autour d'elle. Bien plus, dès que M. de Vilarme apparaissait dans une réunion où se trouvait Jeanne, celle-ci changeait de couleur et se montrait si troublée, si contrainte, qu'on ne fut pas longtemps à le remarquer.

Il y avait une année que durait ce manège, pendant laquelle Mlle de Richecourt refusa deux fort bon partis, et l'on chuchottait partout sur les singulières relations qui pouvaient exister entre le sieur de Vilarme et Mlle de Richecourt, lorsqu'elle fit son entrée chez M. Ruette d'Auteuil, accompagnée du chevalier Raoul de Mornac. C'était le soir du 18 septembre 1664.

A peine le chevalier était-il revenu de la surprise où la brusque déclaration de parenté de Mlle de Richecourt l'avait jeté, et allait-il entrer dans la salle où la société se trouvait réunie, que Jeanne se pencha vers Mornac et lui dit rapidement à l'oreille :

— Je suis la fille de feu le comte Jean Richecourt. Tâchez, mon cousin, de vous trouver seul un moment auprès de moi durant la soirée. Il faut absolument que je vous parle. Il y va de mon bonheur, de ma vie peut-être. Un grand danger me menace, et je compte, pour le conjurer, sur vous, que l'ange gardien de notre famille a sans doute envoyé vers moi.

Comme ils arrivaient à la porte de la salle, Mlle de Richecourt laissa le bras de Mornac et entra, suivie de ce dernier, qui se disait :

— Sande diou ! il paraît que les aventures ne me manqueront pas en ce pays.

Fidèle à son poste, le sieur de Vilarme était déjà rendu chez M. d'Auteuil. Mlle de Richecourt s'approcha de la maîtresse de la maison, et lui dit, après l'avoir saluée fort amicalement :

— Permettez-moi, M. l'ame, de vous présenter mon cousin, M. du Portail, chevalier de Mornac, arrivé de France aujourd'hui même.

En prononçant les mots *mon cousin*, Mlle de Richecourt lança un regard de défi à Pierre de Vilarme, qui pâlit et se mordit les lèvres.

Il paraissait connaître le chevalier et semblait moins que charmé de cette rencontre imprévue.

— Je suis ravie de vous voir chez moi, monsieur le chevalier, répondit Mme d'Auteuil avec un sourire des plus gracieux, vu qu'elle avait une fille, mademoiselle Charlotte-Anne, bientôt en âge d'être mariée. Mon mari m'a fort avantageusement parlé de vous ce soir. Ne vous êtes-vous pas rencontrés au château ?

— Oui, Madame, répliqua Mornac, et nous avons même failli nous rompre le col ensemble.

— Mais ; savez-vous que vous avez été bien près de vous tuer ?

— C'est décidément aujourd'hui la journée des aventures, dit Mlle de Richecourt, que Mme d'Auteuil venait de faire asseoir auprès d'elle.